

Edito

Allons, ne rêvons pas !

Oui, il est agréable de voir l'action Crédit Agricole SA repartir enfin à la hausse pendant ce 1er trimestre, mais l'histoire récente nous rappelle qu'il ne faut pas rêver. A tous ceux qui nous ont interrogé pour savoir quelle décision prendre sur l'avenir de leurs actions, nous avons répondu : « patientons ». En effet, nous ne pouvons donner de conseil, mais seulement émettre une opinion personnelle. Nous ne sommes pas conseillers fiscaux, ni analystes financiers patentés. Nous sommes une association qui veille au respect des intérêts des salariés et retraités actionnaires. Nous n'agissons pas comme une association de petits porteurs qui, par précipitation, mettent en péril l'outil dans lequel ils investissent. L'action Crédit Agricole SA porte en elle le fruit du travail des retraités et celui des salariés d'aujourd'hui, elle ne se galvaude pas. L'action Crédit Agricole SA, nous ne la gérons pas à coup d'aller et retours quotidiens, ni à la mode des fonds de pension, quand bien même ils pourraient servir à payer les retraites de notre tante d'Amérique. Vous trouverez dans ce numéro une série de réponses aux questions que nous avons posées à Gilles de MARGERIE, Directeur financier et Claude ROSENFELD, Responsable des Relations Investisseurs Institutionnels que je remercie au nom du Conseil d'Administration de l'ADSACA pour la clarté de leur exposé et l'accueil qu'ils nous ont réservé, malgré leur emploi du temps chargé. Nous remercions également nos adhérents, pour la pertinence des questions qu'ils nous ont adressées. Alors rendez vous à l'Assemblée Générale du 19 mai... et pensez à renvoyer vos pouvoirs mais aussi ceux de vos collègues. Nous vous invitons également à nous retourner le bulletin de parrainage complété. Notre union fera notre force et nous donnera les moyens d'être toujours plus efficaces et écoutés. Nous avons besoin de vous.

Didier LIGNON.

Gilles de Margerie et Claude Rosenfeld reçoivent le Conseil d'Administration de l'ADSACA pour commenter les résultats de Crédit Agricole SA et répondre aux questions de nos adhérents

Interview...



ADSACA Infos

Chacun s'accorde à reconnaître que nos Caisses Régionales sont une richesse économique du groupe parmi d'autres. La part de 25 % détenue par Crédit Agricole SA dans les Caisses Régionales n'est-elle pas destinée à augmenter à court terme, ce que le marché apprécierait et qui donnerait à Crédit Agricole SA un poids supplémentaire dans ses projets de croissance ?

Il n'est pas prévu de changement de la part détenue dans les Caisses Régionales par Crédit Agricole SA.

ADSACA Infos

Dans le cadre de l'intégration des filiales du Crédit Lyonnais au pôle assurance de Crédit Agricole SA, quels sont les gains attendus ?

Les gains attendus de l'intégration des filiales du Crédit Lyonnais au pôle assurance de Crédit Agricole SA sont multiples :

- Rassembler en un point unique la capacité de production et d'innovation des produits qui seront vendus sous 2 marques distinctes, au travers des Caisses Régionales et du réseau du Crédit Lyonnais, avec pour objectif d'accroître le taux d'équipement des clients des 2 réseaux et développer la vente croisée,
- Regrouper les fonctions supports et faire converger les plate-formes informatiques pour abaisser les coûts de fonctionnement (mutualisation d'investissements, partage des coûts fixes),
- Optimiser la gestion des investissements.

ADSACA Infos

Quels sont les impacts de la fusion Crédit Lyonnais/ Crédit Agricole sur les compte 2003 pour le Crédit Lyonnais ? Le Crédit Agricole ?

Les coûts bruts générés par le rapprochement de Crédit Agricole SA et du Crédit Lyonnais, engagés en 2003 ou estimés sous forme de provisions, enregistrés dans le compte de résultat des comptes consolidés de Crédit Agricole SA s'élèvent à 513 M€. Les coûts de mise en œuvre des synergies (906 M€) sont répartis de manière très équilibrée entre les sociétés du pôle Crédit Agricole SA et celles du pôle Crédit Lyonnais.

ADSACA Infos

Quelle est la cible de rentabilité, en régime de croisière de Crédit Agricole SA ?

En régime de croisière, l'objectif de ROE est de 15% (calculé avant amortissement des survaleurs).

ADSACA Infos

Quelle est l'estimation du cours de l'action CA.SA, en fonction de l'actif net réel ? (Cette question revient plusieurs fois, en appliquant la même méthode de calcul que pour la BNP et la Société Générale).

L'actif net par action (ANPA) s'établit à 15,45 € au 31.12.2003

ADSACA Infos

Les Caisses Régionales ont réalisé en 2003 des résultats exceptionnels. Le cours de Crédit Agricole S.A. n'a pas évolué dans les mêmes proportions ou de manière conséquente. Pourquoi ?

Le résultat agrégé des 43 Caisses Régionales consolidées par Crédit Agricole SA a crû de 14,6 % en 2003. Au cours de la même période, le résultat net part du groupe de Crédit Agricole SA dans les comptes pro forma (avant amortissement du goodwill et charges liées à l'intégration) a augmenté de 28,5%. Pour sa part, le cours de l'action Crédit Agricole SA a progressé de 27,4% dans le même temps, passant de 14,86 € à 18,93 €, soit une performance, en outre, nettement supérieure à celle du CAC 40, de 11,3%.

ADSACA Infos

Le coût des ressources de Crédit Agricole SA va-t-il lui permettre de maintenir ses marges dans les cinq prochaines années, eu égard au coût de collecte via le réseau ?

Dans la collecte d'épargne de Crédit Agricole SA, le poids des produits à la rémunération la plus élevée a tendance à diminuer : Arrêt du PEP, Amortissement progressif des PEL des anciennes générations, Diminution du poids des obligations à long terme. Plus globalement, on note une baisse du taux des ressources. Le Groupe Crédit Agricole se distingue des grands banques classiques par l'importance de sa collecte de dépôts qui lui assure un avantage compétitif par rapport aux établissements plus dépendants de refinancements de marché, notamment en période de hausse des taux. La bonne gestion Actif-Passif ainsi qu'une activité très diversifiée permettront de maintenir le niveau du PNB.

ADSACA Infos

Quelle est votre prévision de PNB pour 2004 et sur quels métiers se feront les accroissements les plus significatifs par rapport à 2003 ?

Les premières tendances de l'activité au premier trimestre 2004 sont bonnes et s'inscrivent dans la continuité de celles observées au cours de 2003 à l'exception d'un fléchissement de la banque d'investissement.

ADSACA Infos

Le financement de la banque de l'habitat constitue une activité essentielle de la banque de détail, notamment pour son développement et génère une bataille de prix féroce, comment expliquez-vous la différence du coût des ressources suivant les réseaux bancaires ? Comment jugez-vous le positionnement du Crédit Agricole ?

Le Crédit Agricole, au travers des Caisses Régionales et du réseau du Crédit Lyonnais est le premier acteur du financement de l'habitat. Il peut exister des écarts entre les taux pratiqués, du fait de structures différentes de refinancement, mais avant tout en fonction de différences de priorité au niveau local dans l'approche de la clientèle. Ces écarts sont normaux, et manifestent le maintien d'une diversité de la part des Caisses Régionales et du réseau du Crédit Lyonnais. Les différences dans la structure de ressources qui existent certes n'expliquent que très partiellement les écarts constatés.

ADSACA Infos

Quelle est votre prévision de PNB pour 2004 et sur quels métiers se feront les accroissements les plus significatifs par rapport à 2003 ?

Les premières tendances de l'activité au premier trimestre 2004 sont bonnes et s'inscrivent dans la continuité de celles observées au cours de 2003 à l'exception d'un fléchissement de la banque d'investissement.

ADSACA Infos

La capitalisation boursière des grands établissements bancaires est annoncée, selon les analystes financiers, de l'ordre de deux fois la valeur de l'actif. Depuis l'intégration du Crédit Lyonnais et le nouveau périmètre de Crédit Agricole SA, qu'en est il aujourd'hui pour le Crédit Agricole ?

Au 29 Avril 2004, la capitalisation boursière de Crédit Agricole s'élève à 30,5 milliards d'euros soit 1,1 fois l'actif net comptable au 31 décembre 2003. Ce niveau est tout à fait normal, compte tenu de celui du ROE de Crédit Agricole SA, qui s'élève à 10,6% en 2003, les deux ratios étant étroitement corrélés.

ADSACA Infos

Quelle est la part des salariés actionnaires dans le capital de Crédit Agricole SA : via les FCPE, en intégrant les actions en direct ?

La part des salariés actionnaires dans le capital de Crédit Agricole SA via les FCPE s'établit à 4,95 %. Il n'est pas possible d'intégrer les actions détenues en direct par les salariés pour connaître la part totale de l'actionariat salarié. En effet, depuis la cotation de Crédit Agricole SA, les salariés actionnaires en direct détiennent des actions ordinaires qui ne peuvent être isolées.

La participation financière des salariés en Europe Quelle réalité ? Quel avenir ?

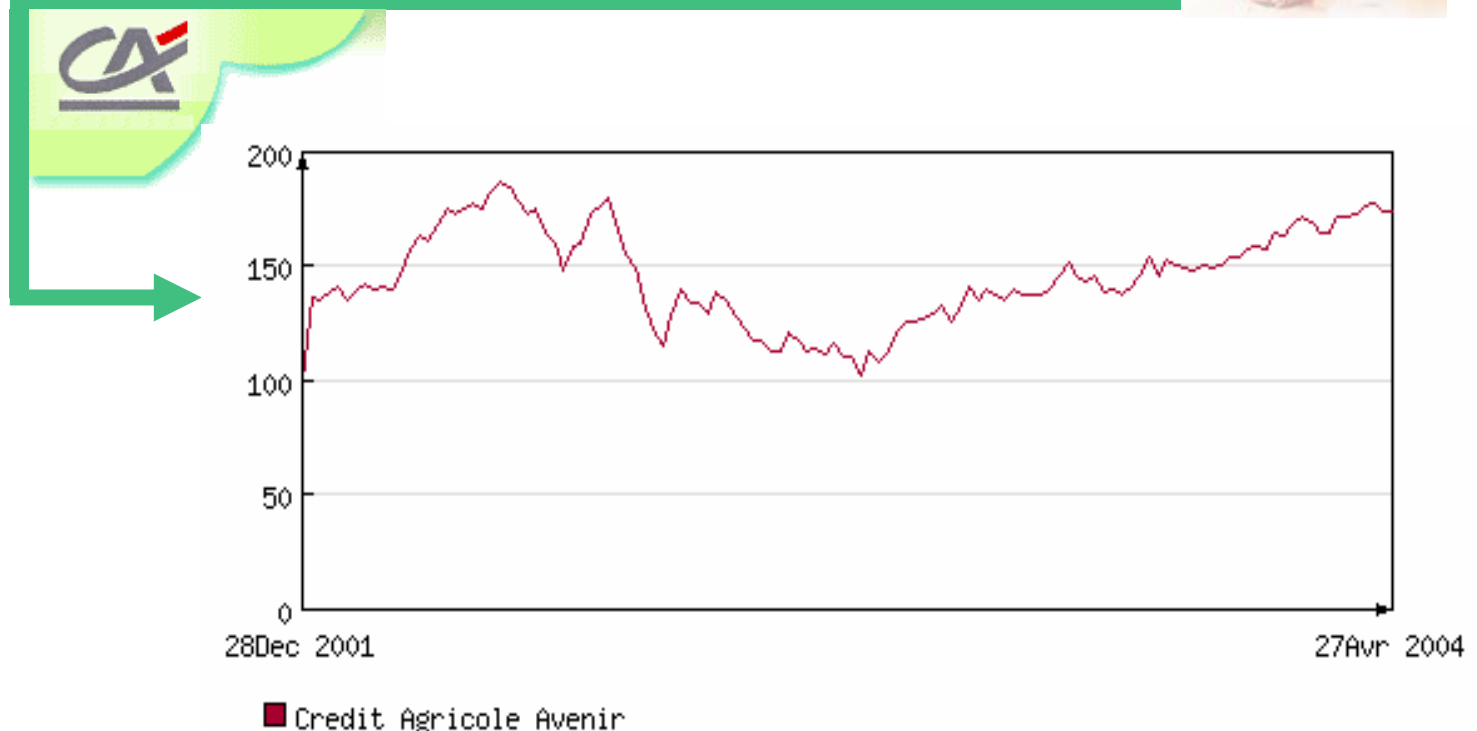
Telles sont les questions qui étaient posées lors du colloque international des 28 et 29 avril organisé à Paris avec le soutien de la Commission européenne. Les points de vue de l'ensemble des acteurs de l'épargne salariale (représentants des autorités gouvernementales des Etats de l'Union, gestionnaires de fonds, chercheurs et représentants des salariés) ont pu s'y exprimer.

Jean-Claude Mothié, Président de la FAS, et membre à ce titre de l'Autorité des Marchés Financiers, a énoncé la règle des « 3 P » (Promotion, Proposition, Pédagogie) qui doit guider l'action des associations d'actionnaires salariés. Les effets positifs de l'actionariat salarié pour la productivité et la création de valeur ont été rappelés, de même que le rôle qu'il doit jouer dans l'amélioration de la gouvernance des entreprises.

Malgré le contexte boursier chahuté de ces dernières années, une enquête réalisée par Hewitt associates montre que les deux tiers des actionnaires salariés se disent prêts à réinvestir dans leur entreprise, ce qui démontre leur volonté de s'inscrire dans une perspective de long terme et non de court termisme. Cette enquête réaffirme les attentes des salariés actionnaires vis-à-vis de leur entreprise en terme d'information, de communication et de formation. Plusieurs intervenants ont insisté sur la nécessité d'établir une réglementation commune au sein des pays de l'Union pour favoriser l'application de l'épargne salariale dans les groupes internationaux.

Jean-Baptiste de Foucauld, Président du groupe d'experts nommé par la Commission européenne, a proposé des principes généraux permettant l'uniformisation des règles relatives à l'épargne salariale. Il a par ailleurs évoqué la problématique de la participation de représentants d'actionnaires salariés dans les conseils d'administration en remarquant que la réglementation française n'était pas suffisamment claire à ce sujet. Aucune obligation n'est en effet imposée lorsque les salariés actionnaires détiennent un certain seuil de détention du capital. Les réalités sont nombreuses mais l'avenir de la participation financière est assuré pourvu que les parties prenantes adoptent une attitude commune et favorisent un dialogue constructif.

Crédit Agricole Avenir Performance du fonds sur la période : +74.6% !

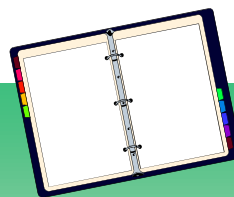


Voter en Assemblée Générale, c'est un devoir Unir nos votes, c'est une force

Vous devez vous prononcer sur les différentes résolutions proposées lors de l'Assemblée Générale de Crédit Agricole SA du 19 mai prochain. **Donnez votre mandat à l'ADSACA.** Cette démarche renforce le poids de votre association. **Ce pouvoir que vous nous donnez n'est pas un pouvoir en blanc.** Ci-dessous, nous vous indiquons comment nous, vos représentants avons décidé de nous positionner lors de notre dernière réunion de bureau. Sur les résolutions 1 à 13 et 15 à 21 nous voterons favorablement. Sur la résolution 14, relative aux jetons de présence, nous voterons contre. Nous vous invitons à recommander à vos connaissances, à vos collègues, à vos amis actionnaires de Crédit Agricole SA de nous confier leur pouvoir, même si ils ne sont pas adhérent de l'ADSACA. Il vous suffit de l'indiquer à l'emplacement réservé en case 3 : donne pouvoir à l'ADSACA et de retourner votre bulletin dans l'enveloppe T, daté et signé. Faites confiance à vos représentants !



AGENDA 1er semestre



Début Janvier

Préparation d'ADSACA Infos n° 12 et expédition fin janvier

4 février

Didier Lignon au Comité de liaison des actionnaires

2 mars

Didier Lignon et Francis Dréan rencontrent Gilles de Margerie, Directeur financier de Crédit Agricole SA.

2 mars

Réunion de travail ADSACA /CLAS (Association du Crédit Lyonnais)/Didier Lignon, Francis Dréan et Gérard Bornaghi

10 mars

Publication des résultats de Crédit Agricole SA

12 mars

Didier Lignon et Francis Dréan rencontrent Jérôme Brunel (Directeur des Ressources Humaines Groupe Crédit Agricole SA) et Isabelle Coquelet-Ricq (Responsable Relations Actionnaires Salariés au Crédit Lyonnais)

2 avril

Le Conseil d'Administration de l'ADSACA rencontre Gilles de Margerie et Claude Rosenfeld rencontre afin de commenter les résultats financiers

14 avril

Conseil d'Administration de l'ADSACA

Avril

Préparation de l'ADSACA Infos n°13 et expédition le 5 mai

18 mai

Conseil d'Administration de l'ADSACA

19 mai

Participation à l'Assemblée Générale de Crédit Agricole SA

9 juin

Conseil d'Administration de l'ADSACA

Juin

Préparation de l'ADSACA Infos n°14 pour expédition début juillet